

LE 17 AOÛT 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le dix-septième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-et-un (17-08-2021), dans la salle des délibérations du conseil, au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES

Le maire monsieur René Beaugard.

Les conseillers : madame Francine Vallières Juteau, monsieur Pierre Daigle, madame Sophie Beaugard, messieurs Christian Marois et François Lamoureux ainsi que madame Johanne Desabrais.

La directrice générale et secrétaire-trésorière madame France Lagrandeur.

Public : Aucune personne n'assiste à la séance du conseil.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire, après avoir constaté le **QUORUM**, demande à la secrétaire de l'enregistrer au procès-verbal.

2021-08-120

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

Monsieur le maire René Beaugard ouvre la séance à 20 h.

2021-08-121

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, est disponible dans la salle et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DÛMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour proposé avec les modifications, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** »

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1- SÉANCE ORDINAIRE

1.1 Ouverture de la séance

2- ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.2 Adoption du procès-verbal de juillet

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

4- CORRESPONDANCE

5- FINANCE

5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Juillet 2021

5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Juillet 2021

6- ADMINISTRATION

6.1 Autorisation comptes à payer – Juillet 2021

6.2 Suivi – Coop Au cœur du village

6.3 Nomination du maire suppléant

6.4 Élection municipale 2021 – Rémunération du personnel électoral

7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS

7.1 Rapports verbaux ou écrits :

7.1.1 Secrétaire-trésorière

7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement

7.1.3 Protection incendie et/ou Sûreté du Québec

8- VOIRIE MUNICIPALE

9- URBANISME

- 9.1 Appel d'offres 2021-04 – Demande de prix pour l'aménagement d'une aire de planches à roulettes (skatepark)
- 9.2 Autorisation – Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

10 SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

- 10.1 Demande d'entreposage d'autos pour formation – Autorisation temporaire

10- PÉRIODE DE QUESTIONS

11- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2021-08-122

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 juillet 2021 a été transmis au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Sophie Beauregard

DÛMENT APPUYÉ par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2021 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal alloue une période au cours de laquelle les personnes présentes à la séance peuvent poser des questions.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 Communiqué de la MRC annonçant des activités pour fêter les 5 ans du réseau des Haltes gourmandes en Haute-Yamaska.
- 4.2 MRC et UPA: communiqué dans le cadre de « Notre campagne, un milieu de vie à partager » sous le thème de l'eau.
- 4.3 MRC et CARTHLY : annonce de l'embauche d'une nouvelle directrice générale, madame Annie Turcot.
- 4.4 Ministère de Sécurité publique : lettre annonçant que le MSP peut effectuer des inspections afin de vérifier le schéma de couverture de risque.
- 4.5 Ministère de Sécurité publique : nomination de madame Nathalie Gobeil comme conseillère affectée à la MRC de La Haute-Yamaska.
- 4.6 Lettre de M. Patrick Gallagher nous informant de son retour comme directeur du service de sécurité incendie.

2021-08-123

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – 14 JUILLET AU 17 AOÛT 2021

Soumis au conseil : Rapport écrit daté du 17 août 2021 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DÛMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 14 juillet et le 17 août 2021.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2021-08-124

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL – 14 JUILLET AU 17 AOÛT 2021

Soumis au conseil : Rapport écrit daté du 12 août 2021 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DUMENT APPUYÉE par Sophie Beaugard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 14 juillet et le 17 août 2021.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2021-08-125

APPROBATION DES COMPTES À PAYER –AOÛT 2021

Soumis au conseil : Liste des comptes d'août 2021.

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉE par Sophie Beaugard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil approuve et ratifie les salaires, les comptes à payer et autorise le paiement des comptes dus, tels que soumis :

Salaires payés durant le mois de juillet 2021		
Dépôt #2100173 au dépôt #2100199		14 915.47\$
Comptes à payer pour août 2021 :		
Chèque #2100179 au chèque #2100204	116 853.05\$	
Paiement par internet	10 613.50\$	
Comptes à payer pour août 2021		127 466.55\$

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

SUIVI – COOP AU CŒUR DU VILLAGE

Dépôt du budget prévisionnel et réel de juin 2021.

2021-08-126

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE pour des fins opérationnelles, il est souhaitable de nommer un maire suppléant en cas d'incapacité d'agir de monsieur le maire René Beaugard;

ATTENDU QUE ce conseil désire conserver le principe établi de l'alternance par numéro de siège ;

SUR PROPOSITION de Sophie Beaugard

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil nomme Monsieur Pierre Daigle, conseiller au siège no. 2, maire suppléant pour une période de trois (3) mois, soit du 18 août 2021 au 16 novembre 2021 inclusivement.

2021-08-127

ÉLECTION MUNICIPALE 2021 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Soumis au conseil : proposition de la directrice générale/secrétaire-trésorière relativement à la rémunération du personnel électoral.

ATTENDU QUE la municipalité doit rémunérer le personnel électoral et que cette obligation est en vertu de la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités ;

ATTENDU QUE ce conseil peut établir un tarif de compensation ou d'allocation de tous les membres du personnel électoral ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité

QUE ce conseil approuve les tarifs ci-dessous relativement à la rémunération du personnel électoral pour les élections municipales 2021.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Président d'élection :

- Scrutin :	800 \$
- Vote par anticipation :	600 \$
- Travaux préparatoires à l'élection :	1 200 \$

Président d'élection adjoint / Secrétaire-d'élection :

	85% du président
- Scrutin :	680 \$
- Vote par anticipation :	510 \$
- Travaux préparatoires à l'élection :	1 020 \$

Secrétaire-d'élection no. 2 :

	75% du président
- Scrutin :	600 \$
- Vote par anticipation :	450 \$
- Travaux préparatoires à l'élection :	900 \$

Scrutateur :

- Scrutin :	20\$/h
- Vote par anticipation :	20\$/h
- Dépouillement vote anticipation :	20\$/h

Secrétaire d'un bureau de vote :

- Scrutin :	18\$/h
- Vote par anticipation :	18\$/h
- Dépouillement vote anticipation :	18\$/h

Membres table de vérification de l'identité des électeurs :

(Vote par anticipation et/ou jour du scrutin)

- Président :	16\$/h
- 2 ^e membre et 3 ^e membre :	16\$/h

Membres de la commission de révision :

- Réviseur / Président :	20\$/h
- Réviseur / Vice-président :	20\$/h
- Réviseur / Secrétaire :	20\$/h
- Agent réviseur :	18\$/h

Proposé à l'information et au maintien de l'ordre

(P.R.I.M.O.) :

- Scrutin :	20\$/h
- Vote par anticipation :	20\$/h

Rémunération pour présence à une séance de formation :

- Personnel :	Taux horaire selon fonction
---------------	--------------------------------

Personne non désignée :

- Personnel :	Déterminée par président d'élection
---------------	--

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Dossier no 431541. Compte rendu de la demande et orientation préliminaire de Ferme F.J. Voyer senc. relativement à une demande d'aliénation en sa faveur d'une superficie approximative de 5 hectares, correspondant à une partie du lot 3 987 959 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford.

Dossier no 430822 : Décision de la CPTAQ dans le dossier de David F. Ménard, lot 4 284 992 du cadastre du Québec. La Commission autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture à être située en bordure du chemin public, la construction d'une résidence et ce, sous certaines conditions.

INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois de juillet 2021.

RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE

Rapport du service régional d'incendie de Waterloo relativement aux sorties du service d'incendie en 2021 pour notre municipalité.

RAPPORT DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Dépôt du bulletin d'information policière du 30 juin au 13 juillet 2021.

Dépôt du bulletin d'information policière du 14 au 27 juillet 2021.

Dépôt du bulletin d'information policière du 28 juillet au 10 août 2021

2021-08-128

APPEL D'OFFRES 2021-04 – DEMANDE DE PRIX POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE PLANCHES À ROULETTES (SKATEPARK)

Document soumis: Projet d'appel d'offres #2021-04 pour l'aménagement d'une aire de planches à roulettes (skatepark)

ATTENDU QUE dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) la municipalité prévoit l'aménagement d'une aire de planches à roulettes (skatepark) ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte le cahier d'appel d'offres #2021-04 pour l'aménagement d'une aire de planches à roulettes (skatepark) tel que préparé.

QUE les soumissionnaires devront fournir une garantie de soumission au montant de 10 000\$.

QUE ce conseil nomme l'inspecteur municipal, monsieur Marco Dubois, la personne responsable pour fournir toutes informations techniques concernant le présent appel d'offres et tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres, conformément au règlement portant sur la gestion contractuelle de la municipalité.

QUE le cahier des charges et le formulaire de soumission peuvent être obtenus à compter du 19 août 2021 via le Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi dans la grille des tarifs du SEAO.

QUE les offres de prix seront reçues jusqu'au jeudi 9 septembre 2021 à 11 heures et ouvertes le même jour après l'heure de clôture.

QUE le rapport d'ouverture des soumissions sera déposé au conseil qui en prendra connaissance à une séance ultérieure.

QU'un avis public soit publié pour ces fins dans le journal La Voix de l'Est, édition du samedi 21 août 2021.

2021-08-129

AUTORISATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE

Soumis au conseil : document présentant le projet de surface multifonctionnelle 2022.

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DÛMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford autorise la présentation du projet de *surface multifonctionnelle* au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre.

QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford désigne madame France Lagrandeur, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2021-08-130

DEMANDE D'ENTREPOSAGE D'AUTOS POUR FORMATION – AUTORISATION TEMPORAIRE

Soumis au conseil : demande de M. Sylvain Blanchard de Ferme Médic inc. pour obtenir l'autorisation temporaire de déposer sur son terrain, situé au 334, 3^e Rang Est à Saint-Joachim-de-Shefford, des véhicules automobiles accidentés dans le but de donner des cours de formation en désincarcération.

ATTENDU QUE Ferme Médic inc. désire stationner sur son terrain quelques carcasses d'automobile accidentées dans le but d'offrir des cours de désincarcération ;

ATTENDU QUE notre règlement 549-2018 intitulé Règlement G-100 mentionne que : « constitue une nuisance et est prohibé le fait de laisser, déposer ou jeter dans ou sur tout immeuble un ou plusieurs véhicules automobiles fabriqués depuis plus de 7 ans, non immatriculés pour l'année courante ou hors d'état de fonctionnement, ou encore des carcasses de véhicules »;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉ par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité

QUE le conseil accorde une autorisation temporaire à Ferme Médic inc, situé au 334, 3^e Rang Est à Saint-Joachim-de-Shefford, pour stationner des véhicules accidentés dans le cadre de formation en désincarcération destinée à des secouristes.

QUE cette autorisation temporaire se termine plus tard, le 1^{er} novembre 2021, date après laquelle les véhicules doivent être retirés de la propriété.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal alloue une période de temps au cours de laquelle les personnes présentes à la séance peuvent poser des questions.

2021-08-131

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités; la présente séance est levée à 20 h 25.

France Lagrandeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Secrétaire de l'assemblée

René Beauregard
Maire

« Je, René Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».